

Saudron, Cirfontaines en Ornois et Guillaumé « Cigéo », (Haute Marne)

Aménageur : ANDRA

Projet de prescription

Rapporteurs : Xavier Margarit, Jean-Michel Treffort, Sébastien Freudiger et Patrice Beck

Avis du conservateur régional de l'archéologie adjoint

Cadre historique du projet et déroulement des diagnostics archéologiques :

Dans le cadre de l'extension du Centre Industriel de stockage GEOlogique « CIGEO », une Demande Volontaire Diagnostic anticipé a été déposée en 2014 par l'ANDRA (agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs). Le projet étant situé sur des communes de Haute Marne et de Meuse, les prescriptions de diagnostic archéologique ont été émises respectivement par les services concernés: en Champagne-Ardenne (2014-309, modifié 2014-470, 2015-020 et 2015/405) et en Lorraine (2014-256, modifié 2015-70). La nature des zones à diagnostiquer est de deux ordres, d'une part, une plate-forme dite « Descenderie » et d'autre part, les accès au site dite "Desserte ferroviaire ITE ».

Le projet s'étend sur une surface d'environ 105 hectares sur le département de la Meuse et d'environ 223 hectares sur le département de la Haute-Marne. La prescription porte sur un total d'environ 328 hectares pour les deux départements, sur les communes de Cirfontaines-en-Ornois, Guillaumé et Saudron pour le département de la Haute-Marne (surface de 2 237 806 m²) et Gondrecourt-le-Château, Luméville-en-Ornois et Bure pour le département de la Meuse (surface de 1056 618 m²).

Le PI établi par l'INRAP a été validé par les CRA des deux régions en septembre 2015.

Il prévoit les modalités d'intervention suivantes:

- La campagne de diagnostic s'organise en onze lots équivalant à environ 30 hectares. La Descenderie est ainsi découpée en dix lots dont trois sont situés dans la Meuse et sept en Haute-Marne. La desserte ferroviaire forme un seul lot (n°1), néanmoins le caractère linéaire de celle-ci implique un sous découpage en Haute-Marne et en Meuse.

- Le suivi scientifique, financier et administratif du diagnostic est confié à l'AST de Champagne Ardenne. Hervé Bocquillon est désigné coordinateur scientifique des opérations. Il veille à la maîtrise foncière des terrains mis à disposition par l'Andra, à la synchronisation des équipes et à l'homogénéisation des méthodes scientifiques.

- L'étude du mobilier est quant à elle assurée par les spécialistes habituellement sollicités dans la région. Il s'agit notamment de trois céramologues des périodes protohistoriques et antiques, d'un archéozoologue et d'un lithicien. Un anthropologue a également été prévu en cas de découverte de sépulture. A cela s'ajoute ponctuellement le géomorphologue recruté en Champagne-Ardennes.

- L'enregistrement de terrain est normalisé et spatialisé sur un Sig. A cet effet les topographes, le sigiste et les deux infographistes ont suivi une formation à l'utilisation de Quantum GIS. Des tablettes

(pas vues sur le terrain, t'es sûre ?) sont mises à disposition des responsables d'opération sur le terrain.

Les opérations se sont déroulées de septembre 2015 à mars 2016, selon un cadencement de quatre équipes autonomes, dotées d'un responsable d'opération et de trois techniciens.

Chaque lot d'environ 30 hectares a fait l'objet d'un rapport de diagnostic propre, par l'équipe qui a réalisé les sondages. Le lot 1 comporte deux parties, l'une présente les résultats obtenus pour la Haute-Marne et l'autre ceux de la Meuse.

La livraison des rapports s'est échelonnée jusqu'en octobre 2016.

Il n'a pas été livré de rapport de synthèse, mais une carte des résultats archéologiques à l'échelle global du projet a été transmise aux deux SRA.

En concertation, les deux services archéologiques de la Drac de Metz et Châlons ont établi une carte de secteurs archéologiques réservés et sollicité l'ANDRA sur son intention de travaux.

Par courrier du 21 novembre 2016, le Directeur de l'ANDRA confirme l'intention de procéder à l'aménagement de la zone de Descenderie et de l'ITE (accès ferroviaire).

Les fouilles et enjeux archéologiques (fig. 1, 2) :

Il est ici proposé d'émettre un arrêté de prescriptions de fouilles archéologiques par secteur géographique. Pour des raisons de cohérence spatiale des sites, il n'a pas été possible de calquer l'emprise de ces secteurs sur celle des lots des diagnostics définis par l'Inrap. Ainsi les vestiges de *villa* gallo-romaine découverts sur les lots 5 et 4 sont réunis au sein du secteur IIIa et en constituent l'occupation majeure, tout comme l'enceinte néolithique (à cheval sur les lots 3, 7, 4 et 2) du secteur IIIb.

Ces secteurs pourront être fouillés indépendamment les uns des autres et un responsable, éventuellement assisté d'un ou plusieurs responsable(s) de secteur de spécialité(s) différente(s), sera nommé pour chacun d'eux. Un rapport de fouille sera réalisé pour chaque opération ainsi définie.

Principaux résultats et enjeux généraux

Le diagnostic se situe, pour sa majeure partie (zone dite « Descenderie ») sur le plateau calcaire dominant à l'ouest la vallée du ruisseau de l'Orge et à l'est un petit affluent de ce même ruisseau. L'accès au site dit "Desserte ferroviaire ITE" se déploie sur plus de 3 km de long et sur une largeur variable de 50 à 90 m selon les endroits sur le versant est de la vallée de l'Orge. Deux autres zones distinctes sont à plusieurs kilomètres en Meuse, respectivement à Lumévllle en Ornois et Gondrecourt le Château (périphérie du bourg).

Ces 328 ha diagnostiqués constituent une opportunité d'étude tout à fait remarquable pour l'archéologie de ce secteur d'entre Marne et Meuse. En effet, ils représentent à eux seuls bien plus que toutes les surfaces investiguées (en cumulé) depuis ces trente dernières années au sein de ce territoire et en permettront au regard des découvertes réalisées une approche spatiale et diachronique inédite.

Cependant, compte tenu de l'étendue du projet, il est évident que tout ne pourra être étudié avec la même exhaustivité et que des choix devront être opérés, notamment en termes de méthodes à mettre en œuvre selon le degré de précision attendu. Selon les cas, il conviendra de procéder de manière plus ou moins extensive et le recours à une forte mécanisation pourra s'imposer. Cette dernière permettra également de gagner du temps tout en explorant des surfaces significatives. A cet égard, il conviendra que les différents responsables d'opération soient rompus à la pratique des vastes décapages et à la fouille mécanisée.

D'autre part, compte tenu du substrat (plaquettes calcaires mêlées de limon) mis en évidence sur le plateau et dans le haut du versant, les difficultés de lecture seront importantes et la recherche des traces ténues, (petite structure/petit poteau, sépultures à incinération, sablière basse, etc.) sera une difficulté. L'enjeu est important puisqu'il s'agit de mettre en évidence des vestiges que le diagnostic, en raison de l'exiguïté des fenêtres ouvertes, n'aura pas forcément pu mettre en évidence. C'est plus

particulièrement le cas pour l'enceinte néolithique pour laquelle il est difficile de croire qu'elle soit réellement « vide », mais pas seulement. Il conviendra donc de procéder par une recherche fine et attentive dès le décapage au cours duquel, un important travail de nettoyage et de tests manuels et/ou mécaniques devra être systématiquement engagé pour toutes les anomalies rencontrées.

En terme de volume, la partie haut-marnaise (augmentée du lot 3 meusien), se caractérise par 4 entités majeures :

- une vaste enceinte du Néolithique moyen ou récent complète (secteur IIIb),
- une importante occupation (habitat et cimetières) du haut Moyen-Age et des installations de la période Hallstatt D-la Tène ancienne (secteur II),
- une *villa* gallo-romaine presque complète avec *pars rustica* probablement intégrale et *pars urbana* partielle (secteur IIIa),
- une vaste occupation gallo-romaine (dont de l'artisanat) (secteur IV).

D'autres entités moins denses se dispersent à la fois sur le plateau et son versant est. Il s'agit pour l'essentiel d'occupations protohistoriques ou plus rarement antiques (secteurs II, III et IV). Un habitat du bas Moyen Age a pu être également identifié en limite d'emprise. Il est isolé par rapport aux autres découvertes, mais se situe à quelques dizaines de mètre de l'église paroissiale du village actuel probablement édifiée au cours du XIIe s.(secteur I).

Il est évident que ce projet d'aménagement représente un enjeu archéologique majeur pour la connaissance du passé de ces deux secteurs de la Haute-Marne et de la Meuse. En premier lieu parce que la pression foncière y est inexistante et que pratiquement aucun aménagement n'y a été réalisé jusque là, à part les projets de l'Andra. Il est donc non seulement rare de pouvoir intervenir dans ces zones (projet Syndièse à Saudron ces dernières années), mais cela risque de perdurer encore longtemps. Ensuite le projet Cigéo présente une cohérence spatiale en lui même, de par sa superficie, sa forme et sa localisation en sommet et en versant de plateau. Ainsi les résultats obtenus offriront une cohérence en eux-mêmes.

Propositions du SRA Grand-Est - site de Châlons-en-Champagne

Secteur I (lot 8) : Haute-Marne - Saudron « le Chien » ZI42pp (fig. 3)

rapporteur : Patrice Beck

Résumé des résultats :

Habitat du bas Moyen Age, plus précisément de la fourchette XIIIe-XVe s. d'après le mobilier céramique. Plusieurs structures évoquent des bâtiments tantôt sur poteaux et/ou sablière basse. Des niveaux de circulation et d'occupation pas forcément très bien définis ont également été repérés, ainsi que deux fonds de cabane et quelques fosses. L'ensemble se développe manifestement hors de l'emprise diagnostiquée et se concentre sur une petite surface d'environ 2700 m², sur le plateau.

Enjeux et objectifs :

L'intérêt de cette toute petite occupation réside dans le contexte dans lequel elle s'inscrit, en particulier sa grande proximité avec l'église Saint-Félix vraisemblablement antérieure et aussi avec l'habitat bien identifié qui se développe au sud sur le versant de l'Orge (secteur II), également antérieur puisque situé en l'état actuel des connaissances entre le Xe et le XIIe s. Cette étude, au même titre que celle de ce second site constituerait un apport intéressant à la question de l'évolution de l'habitat rural depuis la fin du haut Moyen Age jusqu'à la fin du Moyen Age, si ces datations se voyaient confirmées, sur un territoire relativement restreint ici .

Démarche :

- décapage intégral en aire ouverte. Il faudra également prévoir l'éventualité d'un second décapage et/ou le traitement mécanique des zones de circulation / occupation / empiérement ;

- nettoyage minutieux et tests de toutes les anomalies rencontrées ;
- fouille totale et complète de tous les vestiges ;
- collecte intégrale de la totalité du mobilier, le tamisage des comblements pourra être prévu ;
- la recherche d'éléments datant pertinents est particulièrement prégnante et il conviendra le cas échéant, de prévoir des datations par radio-carbone en cas d'indigence de mobilier de cette qualité dans les structures et couches ;
- caractérisation, identification tant chronologique que fonctionnelle des différentes occupations éventuelles ;
- tests pour les études paléo-environnementales en tranche ferme et analyses complètes en cas de résultats positifs en tranche conditionnelle, en particulier pour le paléosol ;

En tranche conditionnelle on prévoira la fouille de plusieurs sépultures (à partir de la 1^{ère}) bien que le diagnostic n'en fasse pas état.

Zone à décapier et fouiller : env. 5000 m² dans la zone réservée d'environ 7000m² figurée sur le plan joint

Profil du responsable d'opération : médiéviste

Durée minimale de la phase terrain : 1 mois

Secteur II (lots 6 et 5) : Haute-Marne - Saudron « la Bataille », «17 Ch. d'expl. de Mauchamp », «11 Ch. d'expl. de l'oeil de Boeuf », «35 Ch. d'expl. de Chez Chien», ZH 25pp, 26pp, 27pp, 28pp ; « Fronteval », « Fontaine », « La Bataille », Grand Pré », « 13 Ch. d'expl. de Valotte », «15 Ch. d'expl. de la Fontaine », « «16 Ch. d'expl. des Prés », « «17 Ch. d'expl. des Prés », ZH1, ZI20, ZI27pp, ZH29, 30, 31, 32 et 34 (fig. 4 et 5)

Rapporteurs : Xavier Margarit, Jean-Michel Treffort, Sébastien Freudiger et Patrice Beck

Résumé des résultats :

Ce secteur se situe sur le versant ouest du plateau dominant l'Orge et se caractérise topographiquement par un replat en pied de versant et plusieurs vallons ouest-est entaillant ce versant. Ce sont principalement dans ces configurations qu'ont été préservées et mis au jour plusieurs occupations.

Le Néolithique n'apparaît qu'au travers de pièces lithiques découvertes en position secondaire et uniquement sur le lot sud où elles s'échelonnent régulièrement depuis le nord vers le sud (lot 5). Celles-ci pourraient provenir de l'enceinte monumentale mise au jour sur le sommet du plateau dominant la vallée ou provenir d'occupations de versants, sans que celles-ci ne soient encore caractérisées ici.

La Protohistoire du secteur nord (lot 6) se résume à quelques dizaines de tessons renvoyant à la Protohistoire en générale, voire au Bronze final (notamment en B100, lot 6), en excluant toutefois la Tène. Ils sont le plus souvent hors structure et se répartissent un peu partout dans les niveaux de colluvions. En revanche au sud (lot 5) plusieurs unités agricoles sont clairement perceptibles, qui se répartissent sur la rive droite de l'Orge (cf. les secteurs 2, 3, 4 et 6). Il s'agit d'entités composées des structures en creux habituellement attendues sur ce type de site (TP, fosses, foyer de déforestation, fosse polylobée, structure de combustion, etc.), sans qu'une organisation ne soit cependant perceptible. La céramique indique la période Hallstatt D2/3 à la Tène ancienne (VIe-Ve s. av.) pour le secteur 3, ou la période Hallstatt D - la Tène ancienne pour le secteur 6. A noter une possible incinération (humaine ou animale ?) en A014 (secteur 6) dont témoignent des restes osseux brûlés. Des vestiges épars et mal datés sont également présents en secteur 4 où ils coexistent avec d'autres périodes (Haut-Empire, Antiquité tardive et haut Moyen Age).

Pour l'Antiquité, la portion de *villa* du haut-Empire (secteur 7, lot 5) est incluse dans la proposition de prescription du reste de ce site (secteur IIIa) et n'est donc pas reprise ici. Le secteur 6 se caractérise par une occupation multiphasée où se côtoient les indices matériels relevant de la protohistoire (plutôt à l'ouest) et des témoins du Haut-Empire, notamment du Ier s. et quelques autres mal définis aux IIe-IIIe s. L'Antiquité tardive, quant à elle se confond avec le haut Moyen-Age. C'est dans ce secteur que se trouvent les deux seuls puits identifiés, un four, des drains empierrés et une vaste excavation non identifiée (à profil évasé, large de plus de 3 mètres et profonde de 1,40 m) ayant livré vers le fond une cruche des IIe-IIIe s. avec un follis de Galère (302-304).

En bas du versant est de l'Orge sur environ 500 m de long (à la fois sur les lots 6 au nord et 5 au sud) et de manière continue semble-t-il, se développe un habitat du Moyen Age classique (zones 1 et 3 du lot 6 et secteur 1 du lot 5). Grâce à la présence récurrente de céramiques à dégraissant coquiller, à la fois dans le comblement des structures, mais aussi dans le paléosol les recouvrant, il peut être attribué plus précisément à la fourchette Xe-XIIe s., voire jusque dans le XIIIe s. grâce au mobilier métallique. A noter que dans la partie sud (lot 5) c'est la fourchette Ve-VIIIe s. qui prévaut parmi la céramique, à laquelle se mêlent de rares tessons antiques certainement intrusifs. Il s'agit de structures domestiques pas toujours caractérisées (constructions sur poteaux, fondations, fosses, possibles fossés, traces foyères et fonds de cabane), le tout sans organisation particulière perceptible à ce stade des investigations. Ces vestiges sont apparus sous, voire dans, un épais paléosol de limon argileux, charbonneux, plus ou moins compact selon les endroits et parsemé de blocs calcaires, de plusieurs dizaines de centimètres d'épaisseur. Quelques témoins d'une activité métallurgique (scories de réduction du fer, culots de forge) ont été mis au jour en position secondaire régulièrement dispersés sur le lot 5. Ils renvoient à une technologie tantôt antérieure, tantôt postérieure, au XVIe s.

Au-dessus, à environ 75 m (zone 4) et 125 m (zone 5) sur la pente du versant, deux secteurs funéraires distincts ont été détectés. Une dizaine d'inhumations (zone 4) se concentrent avec de probables recoupements sur une petite surface. Les tests pratiqués indiquent une profondeur d'enfouissement des défunts assez faible d'environ 0.25 m, ainsi que la possibilité de réductions des corps (st.A145.07). Deux objets ont été mis au jour : un dérivé de ch.319 des Ve-VIe s. (st. A145.02) et un scramasaxe (st.A145.06). Isolée, à 200 m en face (zone 5), une structure funéraire a été détectée à -0.70 m, de dimensions assez vastes (4.3m sur 3.5 m) elle a livré des restes d'ossements humains « déstructurés » correspondant à un adulte et un enfant, des fragments de sarcophage et un ardillon de fer appartenant vraisemblablement à une plaque-boucle mérovingienne. Compte tenu du potentiel d'une telle structure (ossuaire, sépulture de catastrophe, sans exclure la possibilité d'un dépôt secondaire), ou de plusieurs avec recoupements (?), on regrettera vivement l'absence de relevé de détail, ainsi que de toutes photographies.

Dans la même position topographique, à mi pente, un ensemble d'une douzaine de trous de poteau et une fosse (zone 2) se concentrent sans organisation apparente. Sur la base de deux tessons il est proposé de les attribuer à la période gallo-romaine.

Enjeux et objectifs :

Pour la partie nord (lot 6 et lot 5 partiel), il faut souligner l'opportunité ici offerte d'appréhender un habitat rural du haut Moyen Age et/ou du Moyen-Age classique dans sa totalité, et plus largement de pouvoir le replacer dans un contexte plus global identifié par l'habitat des XIIIe-XVe s. (secteur I, lot 8) et deux ensembles funéraires contemporains, proches et eux-mêmes complets.

Pour la partie sud (lot 5), au delà de la caractérisation des installations rencontrées et relatives à la protohistoire (particulièrement la période Hallstatt D - la Tène ancienne), l'Antiquité et le Moyen-Age (principalement la charnière Antiquité tardive – haut Moyen-Age), il s'agira d'étudier l'évolution de l'occupation d'une portion de la vallée de l'Orge à ces époques. Compte tenu des zones humides rencontrées, il conviendra également de profiter de ces contextes pour réaliser les études paléo-environnementales nécessaires à la reconstitution des paysages anciens.

La recherche et la collecte exhaustive des pièces lithiques constitue également un objectif de cette opération, afin de renseigner, même de manière indirecte, la période considérée.

Démarche :

- décapage intégral en aire(s) ouverte(s) centrée(s) sur chaque occupation cherchant à les relier entre elles ;
- s'assurer du caractère isolé de la sépulture B069.01.
- approche planimétrique globale des zones à fouiller en cherchant notamment à replacer les différents vestiges dans leur situation topographique respective par la réalisation et la restitution d'un plan rendant compte de l'implantation topographique des différentes occupations ;
- traitement mécanisé des vastes structures ;
- recherche des éventuelles structures postérieures à la constitution du paléosol ;
- pour le paléosol de bas de pente, il faut en prévoir le traitement stratigraphique ou par passes mécaniques avec enregistrement ad hoc selon les cas (avec collectes intégrales et localisation des mobiliers) ;
- nettoyage minutieux et tests de toutes les anomalies rencontrées ;
- fouille totale et complète de tous les vestiges ;
- collecte intégrale de la totalité du mobilier ;
- la recherche d'éléments datant pertinents est particulièrement prégnante et il conviendra le cas échéant, de prévoir des datations par radio-carbone en cas d'indigence de mobilier de cette qualité dans les structures et couches ;
- caractérisation, identification tant chronologique que fonctionnelle des différentes occupations éventuelles ;
- tests pour les études paléo-environnementales en tranche ferme et analyses complètes en cas de résultats positifs en tranche conditionnelle, en particulier pour le paléosol ;

- pour les objets en fer : en prévoir la radiographie en cas d'impossibilité d'identification visuelle ;
- gardiennage dès la fouille des structures sensibles (notamment les vestiges funéraires) ;

En tranche conditionnelle on prévoira la fouille de plusieurs sépultures (à partir de la 15^e).

Zone à décapet et fouiller:

Lot 6 (et suite du site médiéval en secteur 1 du lot 5) : env. 5.8 ha dans la zone réservée d'environ 15 ha figurée sur le plan joint

Profil du responsable d'opération : médiéviste assisté d'un protohistorien et d'un archéologue spécialiste du domaine funéraire qui aura pour compétence celle du terrain et celle de l'anthropologie biologique .

Durée minimale de la phase terrain : 6 mois

Lot 5 : env. 5.7 ha dans la zone réservée d'environ 15 ha figurée sur le plan joint

Profil du responsable d'opération : protohistorien assisté d'un médiéviste et/ou d'un antiquisant et le cas échéant d'un archéologue spécialiste du domaine funéraire qui aura pour compétence celle du terrain et celle de l'anthropologie biologique.

Durée minimale de la phase terrain : 6 mois

**Secteur IIIa (lots 5 et 4) : Haute-Marne - Gillaumé, Saudron « Fronteval », « Le chien », « Fontaine » ZH1pp, ZI5pp, 18pp, 23pp, 28pp, 9pp (fig. 6 et 7)
Rapporteurs : Jean-Michel Treffort et Sébastien Freudiger**

Résumé des résultats :

Quatre entités ont pu être identifiées, deux relevant de la protohistoire (sites 2 et 3 lot 4), une *villa* gallo-romaine presque complète (site 4 lot 4 et lot 5) et une zone d'extraction de carrière mal datée, peut-être antique et/ou médiévale (site 6 lot 4). Ceci dans un contexte topographique particulier de vallons et rebord de plateau.

Le site 4 : il s'agit, dans un vallon qui entaille le versant du plateau dominant la vallée de l'Orge, d'un établissement rural gallo-romain de type *villa* avec *pars rustica* complète (lot 4) et *pars urbana* partielle, du moins une possible habitation avec au moins une possible cave (lot 5). Le reste de l'occupation se poursuit hors de l'emprise vers l'ouest en bas de la pente et est bien conservé. Des restes, en position secondaire, attestent de la présence d'au moins un hypocauste. Des fondations maçonnées de plus d'un mètre laissent supposer une bonne conservation de ces parties et une élévation à étage. Des couches de démolitions (blocs de calcaire) masquent en partie ces vestiges. Des constructions sur poteaux porteurs (sans plan identifié) sont également présentes, qui pourraient aussi bien appartenir à la Protohistoire qu'à l'époque antique, puisqu'au moins une fosse livre du mobilier céramique des âges des métaux. Globalement, la fourchette chronologique estimée se situe à la fin du Ier s. jusque dans le IIIe s. au plus tard. Ainsi rien ne semble attester une occupation au Bas-Empire. Une possible mare est également identifiée à proximité du bâtiment principal (sd A218). La partie agricole se développe vers l'est selon deux lignes parallèles de petits bâtiments sur solins ou poteaux, plus ou moins indépendants les uns des autres. Ces deux ailes encadrent une cour centrale occupée par le fond du vallon. Cet ensemble se développe sur près de 6 hectares.

Les sites 2 et 3 : sur le plateau (site 2) entaillé par un petit vallon fossile (A088 et A096), quelques trous de poteaux et deux fosses polylobées dont une a livré de la céramique Hallstatt final / début Tène ancienne et des fragments de meule.

A environ 120 m à l'est, en tête du grand vallon occupé par la *villa* antique, est installée une série de vestiges en creux (TP, fosse, fossé, drain, carrière, probable silo (B113)) sans organisation apparente. L'ensemble est assez lâche (sauf en sd.B070) et livre des fragments de meule, une épingle en bronze à tête sub-biconique de type Villethierry du Hallstatt A1 (XIIe s. av.), ainsi que du mobilier céramique protohistorique attribuable à la période Bronze final / La Tène, ou plus précisément pour d'autres lots, au Hallstatt final/déb. La Tène. De rares fragments laminaires de silex probablement néolithiques sont dans les colluvions du vallon (site 3).

Le site 6 : il se compose pour l'essentiel de vastes fosses d'extraction dont quelques témoins matériels indique un comblement aux périodes historiques, peut-être plus précisément antique ou médiévale.

Enjeux et objectifs :

Caractériser les différentes occupations détectées en cherchant à en identifier la nature, fonction et datation respectives. A cet égard, il conviendra de porter une attention particulière aux zones « communes » où se superposent à la fois des témoins protohistoriques et des traces antiques. Bien que le diagnostic n'en fasse pas état et que cet objet ait été découvert dans des colluvions, il faut envisager l'existence de sépultures (en tranche conditionnelle) à cause de la présence de l'épingle de Villethierry, fréquente dans ce type de contexte.

Démarche :

- décapage intégral en aires ouvertes. La *villa* sera décapée d'un seul tenant, les autres sites pourront faire l'objet de surfaces disjointes, mais le principe de l'aire ouverte la plus large possible, afin de pouvoir raisonner en termes spatiaux sera retenue ;
- approche planimétrique globale des zones à fouiller en cherchant notamment à replacer les différents vestiges dans leur situation topographique respective par la réalisation et la restitution d'un plan rendant compte de l'implantation topographique des différentes occupations ;
- traitement mécanisé des vastes structures (fosses d'extraction du site 6 dont ce sera l'essentiel de l'approche, les fosses polylobées, caves etc.) ;

- nettoyage minutieux et tests de toutes les anomalies rencontrées ;
- fouille totale et complète de tous les vestiges comprenant également le démontage des structures « en dur » ;
- collecte intégrale de la totalité du mobilier ;
- la recherche d'éléments datant pertinents est particulièrement prégnante et il conviendra le cas échéant, de prévoir des datations par radio-carbone en cas d'indigence de mobilier de cette qualité dans les structures et couches ;
- caractérisation, identification tant chronologique que fonctionnelle des différentes occupations éventuelles ;
- tests pour les études paléo-environnementales en tranche ferme et analyses complètes en cas de résultats positifs en tranche conditionnelle, en particulier pour le paléosol ;

En tranche conditionnelle on prévoira la fouille de plusieurs sépultures (à partir de la 1ere).

Zone à décapier et fouiller : env. 8 ha dans la zone réservée d'environ 16 ha figurée sur le plan joint

Profil du responsable d'opération : antiquisant ruraliste assisté d'un protohistorien

Durée minimale de la phase terrain : 7 mois

Secteur IIIb (lots 7, 4, 2 et 3) : Haute-Marne - Saudron « le Chien », « Chapet » ZI15, 6, 7, 38, 39, 30 à 35, 1, 3pp, 2pp ; Meuse – Bure (selon le plan joint) (fig. 8 à 11)
Rapporteurs : Xavier Margarit, Jean-Michel Treffort et Sébastien Freudiger

Résumé des résultats :

La découverte majeure de ce secteur est incontestablement celle de l'enceinte du Néolithique moyen ou récent. Installée sur la partie sommitale du plateau (fig. 21 lot 3) à une altitude d'entre 375 et 385 m et dominant la vallée de l'Orge à l'est (329 m d'altitude), elle affecte une forme ovale et couvre environ 35 ha. Pour l'essentiel, il s'agit d'un fossé simple d'une largeur variable (entre 1.30 et 3.60 m), à profil en « V » ou en cuvette pour une profondeur entre 0.6 et 1.10 m entaillant ou non le banc calcaire (lot 2). Quatre interruptions ont été repérées à l'est (B169 et A119, lot 3), au sud (A021, lot 2) et au nord (B135, lot 7) et sont larges d'environ 3 mètres pour les premières et de plus de 10 mètres pour la dernière. Le comblement est constitué de limon argileux brun homogène ou mêlé de blocs calcaires, dont le pendage suggère la présence d'un talus interne (A021, lot 2). Il n'a livré aucun mobilier dans les tests effectués sur les différents lots. Trois dates radiocarbones donnent respectivement 5135 +/- 35 BP (B144, lot 2), 4925 +/- 35 BP et 4990 +/- 35 BP (A062 et B118 lot 7). Une borne (bloc calcaire équarri en forme de parallélépipède est implantée en bordure interne (B088, lot 2).

A l'intérieur de l'enceinte peu de vestiges ont été détectés et nombre d'entre eux ne sont pas datés. Néanmoins pour la Protohistoire ont été identifiés une fosse isolée Hallstatt final – la Tène ancienne (E014, lot 3) et les indices d'une petite occupation protohistorique avec une fosse de la Tène (site 2, lot 2), à laquelle il faut peut-être associer la sépulture à inhumation proche et très mal conservée dont il ne reste que des deux fémurs, (fosse oblongue de 1.80 m de long sur 0.75 de large) (A011.1, lot 2). De nombreux chablis ont livré quelques tessons de facture protohistorique (notamment sur le lot 2). En l'absence récurrente de mobilier datant, plusieurs dates radiocarbones ont été tentées, qui indiquent le Bronze moyen dans l'un des niveaux de la doline A259.1 (lot 3), le Moyen Age classique dans un autre des niveaux de cette même doline et le Ier s. ap. dans une fosse charbonneuse (A027, lot 3).

A l'extérieur de la grande enceinte, à moins de deux cents mètres 3 occupations protohistoriques ont été détectées et une antique.

Au sud, deux entités protohistoriques se développent dans un petit vallon entaillant le plateau (sites 3 et 4, lot 2), auxquelles il faut certainement associer les deux greniers sur 4 poteaux (sites 5 et 6). Le premier correspond à vraisemblablement à un petit habitat (constructions sur poteau et sablière basse, silo, etc.), tandis que le second pourrait avoir eu une fonction artisanale, comme le suggèrent la présence de deux grandes fosses présentant des traces de rubéfaction, des blocs calcaires chauffés et de nombreux charbons de bois. Le mobilier céramique relativement indigent a été complété par une date C14 qui confirme la protohistoire avec une fourchette Hallstatt – la Tène (fin VIIIe-déb. IVe s. av.) sur le site 3 (lot 2). La troisième est au nord et se développe sur quelques centaines de mètres carrés (zone 2, lot 7). L'occupation antique également au nord de l'enceinte est attestée par de la céramique fin Ier-déb. IIe s. (dont de la terra nigra) et consiste en un probable enclos fossoyé et une structure excavée profonde d'au moins 1.40 m renvoyant à une cave, un puits ou une citerne (zone 3 lot 7).

Peu d'indices viennent corroborer la présence du Moyen Age sur ce secteur IIIb, on citera cependant la vaste excavation partiellement ouverte (A043, lot 3) de l'époque carolingienne (datation par C14 avec une probabilité de 68 %) et l'indication du Moyen Age classique en A259.1 lot 3 (supra).

Un grand fossé de parcellaire avait été détecté en 2008 sur une parcelle adjacente située au cœur même de l'enceinte néolithique. Parfaitement rectiligne ponctué d'interruptions et bordé de fosses circulaires, son extrémité sud-ouest a été retrouvée (B118 lot 4). Attribué à l'époque antique sur la fois de céramique du Ier s. ap. dans son comblement supérieur, il recoupe le fossé de l'enceinte néolithique.

Enjeux et objectifs :

La fouille de la vaste enceinte du Néolithique moyen ou récent constitue une opportunité unique d'appréhender ce type de structure monumentale collective dans une région où ces sites sont surtout

connus en vallées (Mairy, Plichancourt). La détermination de la fonction et du statut d'un tel dispositif est un enjeu fondamental et l'occasion d'appréhender un tel site dans son extension spatiale complète est également une occasion rare et inédite pour permettre de répondre à ces questions. Il s'agit d'une découverte tout à fait exceptionnelle dont l'étude renouvellera notre connaissance de ces monuments. Soulignons que la carte de répartition actuelle n'indique pas d'enceintes dans une zone allant de la zone Atlantique, où Mairy et Plichancourt sont les représentants les plus orientaux, à la zone rhénane très éloignée. A ce titre la recherche d'aménagements internes constituera une priorité, qu'il s'agisse en premier lieu de vestiges contemporains de ce monument et/ou de structures appartenant à d'autres époques. Bien que les diagnostics n'en fassent pas état, il conviendra également de rechercher l'existence éventuelle de palissades, de structures funéraires, etc. Il faut également envisager la présence de dépôts de mobilier, animaux ou humains dans le grand fossé.

Démarche :

- décapage extensif et complet de l'enceinte néolithique et de ses abords ; les autres sites pourront faire l'objet de surfaces disjointes, mais le principe de l'aire ouverte la plus large possible, afin de pouvoir raisonner en termes spatiaux sera retenue ;
- approche planimétrique globale des zones à fouiller en cherchant notamment à replacer les différents vestiges dans leur situation topographique respective par la réalisation et la restitution d'un plan rendant compte de l'implantation topographique des différentes occupations ;
- caractérisation, identification tant chronologique que fonctionnelle des différentes occupations ;
- nettoyage minutieux et tests de toutes les anomalies rencontrées, notamment à proximité des interruptions du grand fossé ;
- traitement mécanisé des structures à gros volume à prévoir (fosses d'extraction, fossés, fosses polylobées, caves etc.) ;
- tout comme pour les autres structure, il conviendra pour le fossé de la grande enceinte de procéder à une fouille au final exhaustive. Elle aura pour objectif de reconstituer l'aménagement, l'utilisation et la dynamique de comblement de cette structure et sera mécanisée ou occasionnellement manuelle (cas des dépôts notamment). On réalisera des coupes transversales tous les 30 mètres. Il conviendra également de prévoir des coupes longitudinales régulièrement réparties susceptibles de mettre en évidence tout type d'aménagement (palissade ou autre).
- collecte intégrale du mobilier ; la recherche des pièces lithiques est particulièrement prioritaire ;
- compter tenu de l'indigence du mobilier et afin de collecter le maximum de restes contenus dans les comblements, il sera procédé au tamisage de ces derniers. Pour le grand fossé cependant, on procédera par étape, dans un premier temps (tranche ferme) à l'occasion des coupes transversales et/ou longitudinales, puis en cas de résultats positifs pour le reste dans un second temps (tranche conditionnelle).
- attention particulière sera apporter au traitement des interruptions ;
- la recherche d'éléments datant pertinents est particulièrement prégnante ici en raison de l'indigence observée de ceux-ci dans le grand fossé, il conviendra donc de prévoir des datations par radio-carbone. Particulièrement dans ce cas, il s'agira de prévoir un programme de datation permettant un traitement statistique avec un minimum de 50 dates afin de bien dater l'ensemble, mais aussi d'évaluer de la durée de l'occupation. Ce minimum devra être augmenté si la fouille mettait en évidence plusieurs phases ;
- tests pour les études paléo-environnementales en tranche ferme et analyses complètes en cas de résultats positifs en tranche conditionnelle, en particulier pour le paléosol ;
- le recours à la prospection géophysique pourra être prévu, mais uniquement après le décapage et dans une démarche à valeur de test ;

En tranche conditionnelle on prévoira la fouille de plusieurs sépultures (à partir de la 1ere).

Zone à décapier et fouiller : env. 400000 m² dans la zone réservée d'environ 65 ha figurée sur le plan joint

Profil du responsable d'opération : néolithicien rompu à la pratique des grands décapages, aux techniques de la fouille mécanisée ainsi qu'à la gestion des gros volumes, assisté d'un protohistorien

Durée minimale de la phase terrain : 15 mois

Secteur IV (lot 1) : Haute-Marne – Gillaumé « Fontreval », « la Chalètre », « che. d'exp. de Mandres », « les Valottes », ZH5pp, 8pp, 10 et 13pp ; « Cirfontaines en Ornois « la haie la Bête » « sur le chemin de Saunière », OZ259pp et 26pp (fig. 12 et 13)

Rapporteurs : Jean-Michel Treffort et Sébastien Freudiger

Résumé des résultats :

Ce lot correspond au linéaire de la voie de chemin de fer situé sur le département de la Haute-Marne. Deux grandes périodes chronologiques sont concernées qui sont la Protohistoire et l'époque gallo-romaine.

La Protohistoire s'illustre par trois structures isolées et dispersées sur une distance d'environ 1.54 km dans quatre sondages. Il s'agit, depuis l'ouest vers l'est, d'une fosse en V avec de la céramique Hallstatt BC ? et AD (A044), de deux tronçons de fossés dont un mal daté (néo/proto) (A069) et l'autre Hallstatt D2-La Tène A ? (A119). La dernière occurrence concerne du mobilier céramique Hallstatt B2-C dans les colluvions de bas de pente (A122).

L'époque gallo-romaine est représentée par deux entités principales, dont un important site d'habitat rural dont la chronologie va du I^{er} s. au IV^e s., voire jusque dans le V^e s. et qui s'étend sur plus de 600 m (sd. B081 au sd. A082 à Gillaumé) avec constructions « en dur » et sur poteaux. Le site est dense et les vestiges nombreux. Un petit dépôt monétaire (numéraire en cuivre) de 8 individus de la 1^{re} ½ du I^{er} s. y a été découvert dans un trou de poteau. Il s'agit vraisemblablement d'un établissement de type *villa*, comme celui découvert sur les lots 5 et 4 à plus de 800 m à l'ouest (cf. secteur IIIa). La seconde occupation est plus modeste et distante d'environ 900 m vers l'est (à Cirfontaines en Ornois). Elle est encore mal identifiée mais a livré les témoins d'une possible activité artisanale liée à l'exploitation des bois de cerf et est attribuée au Bas-Empire en raison notamment d'un lot de monnaies du IV^e s., même si le Haut-Empire et en particulier le I^{er} s. est également attesté (cf. l'étude céramique).

Enjeux et objectifs :

La fouille de ces deux entités, largement incomplètes ici en raison de la forme très étroite de l'aménagement, complètera cependant notre connaissance de ce territoire à cette époque et ses résultats devront être remis en perspective avec les autres entités contemporaines rencontrées à la fois sur le projet Cigéo, mais aussi alentours (notamment le projet Synthèse au nord de Saudron). Caractériser les différentes occupations détectées en cherchant à en identifier la nature, fonction et datation respectives.

Démarche :

- fouille extensive et complète des deux entités gallo-romaines, en aire ouverte continue et du secteur de la fosse en V (sd. A044). Pour la protohistoire, compte tenu de l'isolement des structures, la fouille et le décapage autour de la section du fossé A069 seront inclus dans l'aire ouverte du site gallo-romain, sans discontinuité spatiale ;
- pour les zones colluvionnées de bas de pente, en prévoir le traitement stratigraphique ou par passes mécaniques avec enregistrement ad hoc selon les cas (collecte intégrale et localisation des mobiliers) ;
- approche planimétrique globale des zones à fouiller en cherchant notamment à replacer les différents vestiges dans leur situation topographique respective par la réalisation et la restitution d'un plan rendant compte de l'implantation topographique des différentes occupations ;
- traitement mécanisé des vastes structures ;
- nettoyage minutieux et tests de toutes les anomalies rencontrées ;
- fouille totale et complète de tous les vestiges comprenant également le démontage des structures « en dur » ;
- fouille en chronologie inverse, le cas échéant et compte tenu de la densité attendue ;
- collecte intégrale de la totalité du mobilier ;
- la recherche d'éléments datant pertinents est particulièrement prégnante et il conviendra le cas échéant, de prévoir des datations par radio-carbone en cas d'indigence de mobilier de cette qualité dans les structures et couches ;

- tests pour les études paléo-environnementales en tranche ferme et analyses complètes en cas de résultats positifs en tranche conditionnelle, en particulier pour le paléosol ;

En tranche conditionnelle on prévoira la fouille de plusieurs sépultures (à partir de la 1^{er}).

Zones à décaper et fouiller (cf. plan joint) dans une zone réservée d'environ 5.6 ha :

- à l'extrême ouest (secteur de la fosse en « V » (A044)) : environ 1000 m² ;
- à l'ouest : environ 4 ha
- à l'est : environ 5 000m²

Profil du responsable d'opération : antiquisant ruraliste assisté d'un protohistorien

Durée minimale de la phase terrain : 5 mois

La post-fouille

Le temps d'étude devra être au moins égal à 60% du temps global et la phase terrain à 40 % de ce même temps global. Il devra prévoir le volume nécessaire au traitement des données recueillies en tenant compte, le cas échéant, de la mécanisation éventuellement mise en place lors de la phase terrain et à l'origine du surnombre de mobilier. Pour l'ensemble des opérations, la moyenne générale des moyens alloués au terrain devra se situer autour de 160 j/h à l'ha. Les moyens s'ajusteront néanmoins aux surfaces et à la densité des vestiges pour chaque zone.

L'ensemble du mobilier collecté sera intégralement étudié.

Une synthèse intégrant, de manière critique, l'ensemble des données de fouilles, notamment les analyses typo-chronologiques du mobilier et environnementales, devra être réalisée par le responsable scientifique, afin d'appréhender les vestiges selon plusieurs niveaux d'approche. Le premier se limitera à l'échelle de la ou des occupations rencontrées lors de l'opération (ou des opérations lors de tranches successives). Puis dans un second temps, seront intégrées les données de même nature issues de sites fouillés et diagnostiqués dans un rayon de 15 km autour, sauf pour l'enceinte monumentale qu'il conviendra de replacer dans sa problématique propre c'est à dire entre Seine et Rhin. Les moyens nécessaires à ce second niveau de synthèse ne seront engagés qu'après finition et première lecture du rapport d'opération.

Les analyses paléo-environnementales et archéozoologiques consistent non seulement à restituer le milieu naturel et l'impact de l'homme, mais également à caractériser la nature de l'occupation. Des analyses et des discussions relatives au paysage antérieur, contemporain ou postérieur aux phases/occupations mises en évidence devront être réalisées en choisissant des structures bien calées chronologiquement.

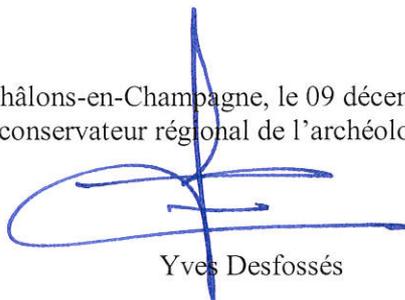
Conditions particulières

En période hivernale, la conduite de la fouille sera soumise à des conditions particulières de sorte que les vestiges seront protégés depuis le moment de leur décapage jusqu'à celui de la fin de leur fouille. Ils seront ainsi totalement préservés de toutes dégradations liées aux intempéries (par exemple les effets gel/dégel, les fluctuations de la nappe phréatique, les inondations, etc.). Le projet scientifique d'intervention prévoira de manière explicite les mesures à mettre en œuvre pour remédier à ces difficultés (protection individuelles des vestiges, décapage en plusieurs phases, couverture de la zone de fouille, chauffage, évacuation des eaux, etc.). En l'absence de ces dispositions, la fouille ne pourra

être engagée, dès lors qu'il n'y a pas de certitude qu'elle puisse être finalisée avant le 10 novembre, tranches conditionnelles comprises. Tous les projets devront prévoir ces cas de figure, même si le planning (initial) ne prévoit pas d'intervention entre le 10 novembre et le 1er mars.

Dans tous les cas, un gardiennage doit être prévu et sa mise en place effective dès lors qu'une découverte particulière ou de tombes est faite. Ce gardiennage assurera une surveillance effective du chantier durant les absences de l'équipe archéologique et pendant toute la durée de la fouille de ces vestiges.

Châlons-en-Champagne, le 09 décembre 2016
Le conservateur régional de l'archéologie adjoint

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'Y' and 'D' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

Yves Desfossés